

CASM

- 5 MARS 2016 : MONTGENOST (51)

FORMATION

**Michel SOT organise une formation Commissaire de Piste à Champignol lez Mondeville le Samedi 5 Mars 2016.
Si vous avez des candidats, merci de communiquer leurs coordonnées à Amandine TESSIER.**

Compte rendu de la réunion Du Collège des Commissaires Le 12 Février 2016 à Vouziers

Etaient présents :

- M. GOURDET Marcel (Président)
- M. SIMON Alain (Vice-Président)
- M. DELANDHUY Jean Noel (Membre)
- M. LACHUT Joël (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)
- M. LOIX Régis (Membre)
- Mme ROSSATO Aline (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Invités :

- M. TOURTE Jean Pol (Secrétaire Général)
- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- M. GABREAUX Mickael (Président de la Commission de Moto-Cross)
- M. COLLADO Anthony (Vice-Président du Collège Educatif)

Marcel GOURDET ouvre la séance à 19h30 et remercie les membres présents.

Désignation Directeur de Course – Directeur de Course Adjoint – Responsable des Commissaires par épreuve :

Marcel GOURDET énonce les épreuves au fur et à mesure.
Les désignations sont effectuées pour les épreuves moto-cross.

Jean Pol TOURTE demande pourquoi le tableau de désignation ne comporte que des épreuves de Moto-Cross et non pas toutes les disciplines ?

Régis LOIX répond que pour les enduros et endurances, les clubs décident eux-mêmes leurs directions de course.

Problème de commissaires lorsqu'une épreuve FFM est organisée le même jour qu'une épreuve UFOLEP (Ex : Taillette 2015) :

Régis LOIX propose de prévenir les commissaires quelques épreuves avant la course qui pose souci en les motivant par un tirage au sort organisé le jour de cette épreuve (maillot d'un pilote, lots...).

Mickaël GABREAUX pense qu'il faudrait doubler les points du classement des commissaires sur les épreuves où le manque se fait ressentir.

Amandine TESSIER recense les épreuves UFOLEP qui seront organisées le même jour qu'une épreuve FFM en 2016.

Les membres pensent que les épreuves de Bogny sur Meuse, Taillette, Mesnil St Loup et le CF Pit Bike de Loches sur Ource sont 4 épreuves où nous sommes susceptibles de rencontrer le manque de commissaires. Il faut donc considérer ces épreuves comme des « Epreuves BONUS », les points y seront triplés.

Si lors des inscriptions des présences des commissaires, une épreuve à moins de 15 inscrits, les points seront doublés.

Lors du pointage des commissaires, il faudra redemander confirmation de présence pour l'épreuve suivante.

Marcel GOURDET demande le vote :

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – POUR : 8

Remplacement de radios :

Marcel GOURDET a demandé un devis pour le remplacement de 2 radios : 488,22 €.

Mickaël GABREAUX demande si on pourrait en acheter une quantité supérieure afin qu'au moins l'un des deux délégués journées et l'un des deux délégués éducatifs en ai une, car lors d'une urgence, quelle que soit la raison, la radio sera plus efficace que les appels micro.

Marcel GOURDET demande aux membres s'ils ont besoin d'accessoires (oreillettes, casques micro...).

Didier LAROSE répond qu'un casque micro qui se déclenche à la voix serait pratique pour la direction de course.

Marcel GOURDET va donc demander un devis pour l'achat de 5 radios et les accessoires. Il proposera le devis au Comité Directeur.

Imperméable pour les Commissaires et les Officiels :

Marcel GOURDET s'est renseigné pour un devis auprès de Kenny pour l'achat d'imperméable pour les Commissaires et les Officiels. Il s'est rapproché de la marque Kenny car ils ont eu les mêmes à une course de sable et ceux-ci étaient résistant et efficace.

Le prix pièce est 20 € HT. Il existe deux tailles : M/L et XL/XXL.

Marcel GOURDET proposera ce devis au Comité Directeur.

Rallye Routier du 28 et 29 Mai 2016 :

Didier LAROSE expose le déroulement du Rallye Routier des Ardennes.

Il faut un directeur de course et un directeur adjoint par spéciale, tous deux 2^{ème} DEGRE et également 15 commissaires par spéciale.

Les commissaires seront rémunérés pour deux jours car ils devront être en place le samedi matin jusqu'à tard dans la nuit de samedi à dimanche. L'organisation a prévu des minibus pour les conduire à leur emplacement, des ravitaillements et des gîtes sont également mis en place.

Questions diverses :

Aucune question.

Didier LAROSE tient à dire qu' autour de la table, 3 personnes sont détenteurs du 2^{ième} DEGRE. Ils l'ont obtenu avec Joël FAIVRE le 6 Février.

Marcel GOURDET clôture la réunion à 21h30.

Rapport de la Réunion du Collège Technique le 13 Février 2016 à Jonchery sur Vesle.

9 h 15 Ouverture de la réunion.

Etaient Présents : Joël FRIQUET, Serge MENU, Jean-Pierre PITOUX-MASSON, Rémi DILLET, Jean-Luc PARANT, Virginie GABLIN, Marc LAMBERT, Coralie HAZART, Frédéric HAZART, candidat OCT1 2016, Eric GIBOUT, Laurie POISSONNIER et son compagnon : Total : 12.

Etaient absents Excusés : Jean-Sébastien FERRAND, Jean-François COLSON, Laurent NOIRET, Peter NAUHEIMER, Pascal et Edwige ROUSSEAUX, Nicolas CHEURLIN : Total : 7.

Serge MENU donne sa démission du Collège Technique, mais il reste à la Ligue comme représentant membre à la CDSR de la Marne. La valise sono métrique et métrologie est confiée à Virginie GABLIN OCT 2.

Présentation du nouveau Comité Directeur de la Ligue 2016- 2020.

Le Collège Technique félicite Mr Michel GIRAUX, nouveau Président de la Ligue ainsi que tous les nouveaux Elus.

Composition du Collège Technique Election 2016.

Président : Joël FRIQUET Elu.

Premier Adjoint : Jean-Pierre PITOUX-MASSON Elu.

Deuxième Adjoint : Virginie GABLIN Coopté.

Membres : Jean-Luc PARANT Elu.

- Jean-Sébastien FERRAND Coopté.

- Pascal ROUSSEAUX Coopté.

- Marc LAMBERT Coopté.

- Eric GIBOUT Coopté.

OCT1 : Nicolas CHEURLIN, Jean-François COLSON, Rémi DILLET, Sébastien JACOT, Peter NAUHEIMER, Laurent NOIRET, Laurie POISSONNIER, Coralie HAZART et Edwige ROUSSEAUX.

Candidats OCT1, le 5 Mars 2016 au Domaine de Fooltz.

Frédéric HAZART et Sébastien HARTZ.

Remise à niveau :

Jean-Sébastien FERRAND et Nicolas CHEURLIN.

Lecture du RTS Moto-cross mesure sonomètre 79 d B/A à 100 mètres, donc 113 D b/A à 2 mètres sonomètre classe 2 = 115 d B/A.

Pour la Ligue, le document nécessaire est le RTS de la discipline concerné. Exemple RTS Moto-cross pour Moto-cross et RTS Enduro pour Enduro.

L'Annuaire FFM est pour ce qui concerne les Championnats de France et il est comme documents pour les formations et examens.

Vestimentaires.

Suite au devis fait le 15 Octobre 2015, qui pour moi était trop élevé. Coralie HAZART se charge de nous trouver un devis moins élevé. Pour les imperméables, il faut voir avec le Président des commissaires, pour faire une demande globale. Jean-Luc PARANT se charge de prendre contact avec le Président des Commissaires.

Désignation des OCT 2016, voir tableau ci-joint.

Fin de la réunion 15h.

Président du Collège Technique LMCA.

Joël FRIQUET.

Compte rendu de la réunion de la Commission de Moto-Cross Le 19 Février 2016 à Sainte Ménéhould

Etaient présents :

- M. GABREAUX Mickael (Président)
- M. DUBUS Thierry (Vice-Président)
- M. BECARD Joël (Membre)
- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- M. COLLADO Anthony (Membre)
- M. DELANDHUY Jean-Noël (Membre)
- M. FAIVRE Joël (Membre)
- M. GOURDET Marcel (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)

- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
- M. RONGIARD Pascal (Membre)
- M. SEGUIN Philippe (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- M. TOURTE Jean Pol (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Invités :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- Mme SEGUIN Sandrine

Mickael GABREAUX ouvre la séance à 19h15 et remercie les membres présents.

Point sur le Règlement Moto-Cross 2016 :

Mickael GABREAUX lit le règlement moto-cross 2016 afin d'éclaircir certains points.

Trophée Vétérans :

Le Trophée Vétérans est ouvert aux pilotes âgés de plus de 37 ans, ne faisant pas partie de la liste de notoriété. Le pilote roulera dans la série selon son temps chrono.

Trophée Féminin : Que faire ?

Mickael GABREAUX explique qu'il n'y a eu que 2 féminines qui ont réservé leur numéro. Il a voulu comprendre pourquoi il n'y en avait pas autant que prévu, Amandine TESSIER a donc contacté Adeline LAURENT qui souhaitait s'en occuper. Mickael GABREAUX lit aux membres la réponse d'Adeline.

Philippe SEGUIN propose de récompenser les féminines aux épreuves même si on annule le Trophée ce qui permettrait peut-être de les motiver à venir rouler.

Les membres pensent que non, les filles qui roulent en moto cross doivent avoir déjà un stock de coupes et ce n'est pas ça qui va les attirer.

Les membres souhaitent conserver le Trophée Féminin, mais en ayant les mêmes critères que le Trophée Vétérans, c'est-à-dire qu'elles rouleraient dans la série selon leur temps chrono.

Vote :

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – POUR : 16.

Vote pour maintenir la qualification d'office des féminines :

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – POUR : 16.

Jean Pol TOURTE propose d'ajouter les féminines Hors Ligue dans le Trophée ?

Les membres refusent car elles seront hors ligue et ne pourront pas être qualifiées d'office.

Motos Anciennes :

Mickael GABREAUX demande à Marcel GOURDET si le délégué des Motos Anciennes peut envoyer le règlement spécifique ?

Marcel GOURDET s'en occupe.

Jean Marc VIGREUX demande si un 85 Ligue qui passe en 125cc ou Open l'année suivante, doit-il payer un changement de catégorie pour faire les 2 dernières épreuves ?

Tous les membres sont d'accord pour que les éducatifs et les 85 Ligue ne paie pas de changement de catégorie pour faire les dernières épreuves si leur championnat est terminé.

Jean Pol TOURTE demande si on ne peut pas modifier la date fixée au 1^{er} Juillet pour accepter une série supplémentaire ?

Les membres ne sont pas d'accord.

Mickael GABREAUX rappelle que Montgueux et Bourguignons n'ont pas pris de catégorie éducatives, ni de 85 Ligue car ils ont une plage horaire imposé par la FFM.

Pascal RONGIARD répond que les clubs ont malgré tout le choix des catégories des courses de Ligue qu'ils prennent à leurs épreuves.

Jean Marc VIGREUX rappelle aussi qu'à Hermonville non plus il n'y a pas de catégories éducatives, ni de 85 Ligue car le club a demandé une dérogation à la Commission pour les 40 ans pour prendre un National Motos Anciennes à la place. Celle-ci a été acceptée.

Mickaël GABREAUX voudrait revenir sur un point du règlement qui a été voté lors de la réunion précédente. Le nombre d'inscrits aux épreuves. Par rapport au nombre maximal de pilotes acceptés sur une course, il a été acté que l'on accepterait 20% de coureurs en plus pour participer aux entraînements. Cela signifie que les 20% non qualifiés ne rouleront pas l'après-midi. Mais pour un pilote hors ligue comment cela se passe-t-il ?

Pascal RONGIARD propose de réduire le délai d'inscription d'un pilote Hors Ligue.

Les membres ne sont pas d'accord car si le plateau n'est pas complet le pilote hors ligue s'inscrira quand même et nous aurons la même question.

Laurent CHAPLAIN pense qu'un pilote Hors Ligue doit rouler, même s'il y a des non qualifiés. Il paie son engagement comme les autres.

Les membres décident : Tous les pilotes qui auront les plus mauvais temps ne seront pas qualifiés, que ce soit des hors ligue ou non.

Emilie RONFLETTE précise qu'en kids, les paquets de bonbons ne seront plus donnés qu'aux 50cc.

Mickaël GABREAUX propose et obtient que l'on supprime la récompense de fin d'année en vétéran open, puisqu'il y a désormais un trophée vétérans.

Tableau des sanctions :

Mickaël GABREAUX explique qu'il a demandé à Didier LAROSE de travailler sur l'ébauche d'un tableau des sanctions. Celui-ci resterait interne à la commission et il permettrait d'aider les délégués lors des décisions à prendre.

Il demande aux membres de se pencher sur le tableau pour connaître leur avis.

Certaines sanctions sont modifiées.

Règlement Prairies 2016 :

La commission de Moto-Cross a demandé au MCCMA et principalement à Didier LAROSE de proposer un règlement des prairies 2016, vu que c'est le seul club qui organisera les 3 prairies inscrites au programme. Une proposition du règlement est distribuée à chaque membre.

Est-ce que les prairies compteront dans les Championnats Moto-Cross ?

Emilie RONFLETTE avait déjà demandé pour l'éducatif et les 85 Ligue lors de la précédente réunion, ce qui avait été accordé.

Les membres sont d'accord pour que les Trophée Open, Trophée 125cc, Trophée Vétéran, Trophée Féminin, Trophée Motos Anciennes et Trophée Quads comptent dans leurs **Trophée** Moto-Cross.

Il n'y aura que les Open Ligue, les 125cc Ligue et les 85cc Ligue qui auront deux classements différents : Championnat + Trophée.

Mickaël GABREAUX demande pourquoi les payes des Quads sont différentes des Motos ?

Jean Pol TOURTE explique que le club a déjà doublé le montant de la paye des quads, mais plus tard dans la soirée, après avoir contacté Gérald DEREGARD, Jean Pol annonce que les payes quads seront les mêmes que celles des motos.

Approbation du règlement prairies 2016 :

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – POUR : 16.

Elections délégués pilotes :

Mickael GABREAUX demande comment fonctionner pour les candidatures et le vote ?

Joël FAIVRE pense qu'il faut recenser les candidats à la première épreuve.

Emilie RONFLETTE demande pourquoi il n'y aurait pas un Officiel responsable d'une catégorie comme en éducatif sur chaque épreuves ?

Laurent répond que ce n'est pas possible car le délégué de la catégorie doit être présent sur toutes les épreuves et ce n'est pas possible.

Mickael GABREAUX propose que les candidats se présentent à l'administratif ou aux essais ?

Emilie RONFLETTE propose de lancer un appel sur LMCA avant le début de saison.

Vote pendant l'administratif :

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 1 – POUR : 15.

S'il n'y a pas de candidats pour une catégorie, la catégorie sera régie par la Commission.

Discipline à tenir pendant la saison :

Mickael GABREAUX pense qu'il serait bien de faire une réunion dès la première épreuve avec les Commissaires. Il souhaite aussi que tout le monde s'engage à respecter le tableau établi précédemment, ce qui permettra d'être plus crédible.

Marcel GOURDET répond que le collège des commissaires a mis en place un rapport que le commissaire devra remplir.

Chronométrage : Championnat de France et Ligue le même jour :

Mickael GABREAUX explique qu'il a été contacté par les deux organisateurs de Championnat de France, c'est-à-dire de Montgueux et de Bourguignons afin de savoir s'ils étaient obligés de prendre le chronométrage de la Ligue, étant donné que le chronométrage Fédéral se déplace déjà.

Les membres débattent sur le sujet, pour savoir ce qui est le plus intéressant et le moins coûteux.

Nous ne pouvons pas faire payer la location du transpondeur fédéral à un pilote de la ligue qui paie déjà sa location à l'année. Cette location serait donc à la charge du club.

Par contre, lorsque le chronométrage de la ligue se déplace, le club n'a rien à déboursier et la Ligue est gagnante car il y aura des courses nationales qui permettront de rapporter des locations de transpondeurs.

Pour continuer de déplacer le chronométrage de la ligue lors d'un Championnat de France :

CONTRE : 1 – ABSTENTION : 1 – POUR : 14.

Questions diverses :

Jean Marc VIGREUX informe que le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage ne pourra pas être voté vendredi prochain, car il doit être composé au minimum de 3 personnes dont maximum 2 membres du Comité Directeur. Ce qui n'est pas le cas étant donné qu'ils sont déjà 3 membres du Comité Directeur.

Jean Pol TOURTE demande quel est le tarif d'inscription au championnat pour les Quads ?

Mickael GABREAUX répond comme pour les Motos Anciennes, le tarif est fixé à 40 € de location du transpondeur et 15 € d'inscription au championnat.

Emilie RONFLETTE est heureuse d'annoncer qu'elle a mis en place l'Inter ligue éducatif pour 2016. Elle précise que l'idée vient de Philippe SEGUIN. Elle a contacté les Ligues de Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche Comté et Picardie. Elles sont toutes partantes. Il se déroulera le 7 Août 2016 à Mesnil St Loup. L'engagement est fixé à 25€ par pilote, la Ligue de Champagne Ardenne met à disposition les transpondeurs gracieusement. Il y aura 14 pilotes par ligues, 7 pilotes 85cc et 7 pilotes 65cc.

Emilie RONFLETTE demande le vote à la commission de moto cross pour savoir s'ils sont d'accord pour l'inter ligue ?

CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – POUR : 16

Jean Pol TOURTE demande si la commission de moto cross fixe une date pour un stage de préparation pour la coupe des régions ?

Les membres répondent que non.

Philippe SEGUIN explique que SERRIS organise son épreuve en 2016 et demande s'il est possible qu'elle compte pour le championnat de champagne éducatif ?

Emilie RONFLETTE répond qu'elle fera de la publicité pour cette épreuve mais qu'elle ne souhaite pas qu'elle compte pour le championnat.

Vote : Pour que SERRIS compte dans le championnat de champagne ?

CONTRE : 8 – ABSTENTION : 6 – POUR : 2

Jean Pol TOURTE demande s'il est possible de faire un point sur le patrimoine de la Ligue ? (sur les maillots de la ligue)

Laurent CHAPLAIN répond qu'il avait été fait l'année dernière et qu'il le refera cette année car il faudra sûrement en recommander.

Jean Pol TOURTE demande si on peut préciser où se situent les informations officielles du moto-cross de la Ligue, car il reçoit des appels de gens qui font référence à Facebook, hors de nombreuses personnes ne vont jamais sur ce réseau « dit social » ou l'on trouve en vrac, infos et ragots infâmes.

Mickael GABREAUX répond que c'est le site de la ligue WIX, où l'on publie les classements comme l'an dernier. Le règlement 2016 et le calendrier y sont déjà..

Marcel GOURDET expose les chasubles qui lui ont été gracieusement offertes par 24MX et demande un vote à la commission de moto cross pour leur accord.

CONTRE : 0 – ASBTENTION : 2 – POUR : 14.

Marcel GOURDET informe également les membres qu'il a fait faire un devis pour l'achat de radios, casques...

Radio : 189 € HT (pièces)

Casque : 74,95 € HT

Les housses sont offertes.

Mickael GABREAUX clôture la réunion à 0h25.